

4 200 SIGNATURES MONTRENT LE MÉCONTENTEMENT DES ADC SUR LEUR RÉMUNÉRATION

À l'appel de la Fédération CGT des cheminots, 500 agents de conduite se sont réunis le 03 février devant le siège du GPU à Saint-Denis.

4 200 pétitions exigeant la refonte de la prime de traction ont été remises à la direction de la Traction.

500 conducteurs ont interpellé la direction au sujet de la baisse de leur prime de traction et pour exiger son changement de calcul. Depuis plusieurs années, ces dernières sont en chute libre.

Le système actuel de calcul de la prime de traction actuel est obsolète, injuste et opaque.

Obsolète parce que l'organisation de l'entreprise, avec la mise en place des axes, des directions de ligne ou des usines au FRET n'est plus adaptée à un système créé il y a 50 ans, avant l'arrivée du TGV et l'effondrement du Fret notamment.

Injuste parce que 2 roulements ayant le même nombre de kilomètres/jour parcourus peuvent avoir une prime moyenne journalière réalisée (PMJR) assez éloignée l'une de l'autre.

Autre exemple, sur le même parcours (Paris-Lyon), un agent conduira un TGV pendant 2h alors qu'un autre en rame Corail mettra 5h30. Ils auront tous les 2 la même prime de parcours, même si l'un a été en tête de son train 2,5 fois plus que l'autre.

Opaque parce que trop peu de conducteurs savent calculer leur prime de traction et n'ont pas connaissance des tripatouillages laissés à la main des directeurs pour favoriser un roulement par rapport à un autre.



Opacité toujours concernant le calcul de l'acompte congé et ses redressements parfois douloureux en mars. Le projet porté par la CGT supprime cet acompte congé.

C'est pourquoi la CGT a décidé de créer un mode de calcul permettant à chaque conducteur de chiffrer le montant de sa prime de traction, avec l'instauration d'une prime de base garantie.

Cette prime garantie est versée tous les jours hors repos et congés. Elle entre également dans le calcul en cas de maladie ou descente de machine, revalorisant ainsi les sommes perçues par les conducteurs.





Après 8 années de gel des salaires et le refus de la direction de leur octroyer un véritable 13^{ème} mois, les conducteurs ont signé massivement cette pétition afin de soutenir le projet CGT. La baisse des km entraîne mécaniquement une chute de l'enveloppe nationale de la prime.

La direction de la Traction s'engage à revoir la CGT rapidement pour un travail technique sur le sujet, car elle a compris que les conducteurs étaient déterminés à lutter pour que leur travail soit

rémunéré à sa juste valeur. Des primes ponctuelles ne suffiront pas !

Ce rassemblement était une première semonce, d'autres sont à venir pour exiger l'augmentation de nos salaires, le maintien et l'amélioration de nos droits et des moyens pour bien travailler !

**ENSEMBLE,
AVEC LA CGT**



**CONTINUONS
DE LUTTER**

**POUR GAGNER NOS
RENDICATIONS !**

